

Dans de nombreux pays en développement, les petits producteurs représentent une frange de population très vulnérable. Pourtant, leur capacité à maintenir des exploitations viables sur de petites surfaces est essentielle pour la collectivité. La sécurité alimentaire (1) de ces pays est donc indissociable de la promotion et de la défense de l'agriculture paysanne, qui assure une production diversifiée et crée de l'emploi en milieu rural. Elle est capable d'une gestion durable des ressources et d'alimenter villes et campagnes, avec des préoccupations de qualité des produits.

Une plus value sociétale

Définir l'agriculture « paysanne » est difficile : quels sont les éléments communs entre une exploitation familiale des Andes (2) et l'exploitation d'un petit producteur vénézuélien (3) ? Pourtant, ces agricultures reposent sur différentes dimensions complémentaires et similaires :

- des exploitations dont la taille assure le maintien d'emplois en milieu rural et permet l'obtention d'un revenu décent aux familles paysannes ;
- des exploitations dont la mise en valeur est assurée directement par la main d'œuvre familiale ;
- des exploitations économiquement viables et transmissibles, qui combinent souvent la production agricole avec d'autres activités du monde rural ;
- des systèmes de production diversifiés qui répondent aux attentes de la société, notamment par la production d'aliments de qualité, mais également de certains produits compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux, et donc générateurs de revenus pour la collectivité ;
- des systèmes de production relativement autonomes, respectueux de l'environnement et qui contribuent à la conservation de la biodiversité.

En agriculture, les entreprises capitalistes investissent leur capital dans une production qui présente un avantage comparatif certain, dans la perspective de bénéfices économiques importants (4). Mais quand la rémunération de son activité productive baisse sur le marché international, l'entrepreneur décide le plus souvent de changer de produit ou de lieu de production pour une zone de meilleure rentabilité (5). Dans certains cas, il opte simplement pour une reconversion vers une activité non agricole. Dans cette logique, même si l'entreprise crée des emplois locaux et fournit donc à des familles des ressources financières additionnelles pour l'accès à l'alimentation, ces emplois sont souvent d'une grande précarité, notamment dans les pays du Sud. Ce n'est donc que rarement ce type d'agriculture qui assure la sécurité alimentaire nationale en quantité, en qualité, dans la continuité.

Or, avec des systèmes de production diversifiés, les exploitations paysannes sont les principales garantes d'une production continue d'aliments. Leur logique est en effet toute autre. S'ils ne disposent que d'une surface limitée et de peu d'opportunités de travail à l'extérieur, ces producteurs familiaux décident d'intensifier par le travail familial leurs systèmes de production. Si les conditions climatiques sont mauvaises, ces exploitations adopteront des stratégies visant à résister au mieux aux risques pour garantir une production d'aliments, avec des systèmes parfois extensifs et toujours diversifiés. Dans les Andes, par exemple, ce sont généralement des systèmes de polycultu-

(1) Voir la définition de ce terme dans le glossaire en tête de dossier.

(2) Où l'élevage extensif de camélidés prédomine sur plus de quarante hectares de prairies de haute altitude.

(3) Qui développe sur moins de quatre hectares un système intensif de production maraîchère.

(4) Par exemple, la monoculture de canne à sucre, de banane, de café, etc.

(5) Main d'œuvre bon marché, existence d'infrastructures productives, fiscalité moindre.

re-élevage très diversifiés qui alimentent régulièrement les marchés nationaux : céréales, légumes, fruits, petits élevages, etc. Dans ces situations, alors qu'un paysan ne remplacera pas son travail par une machine, un « entrepreneur agricole » quant à lui, cherchera à substituer une machine à un travailleur si cela peut lui permettre d'augmenter ses bénéfices.

En fonction des facteurs de production auxquels elles ont accès, ces familles cherchent donc avant tout à obtenir un revenu familial décent, quand elles ne cherchent pas tout simplement, dans des conditions d'environnement très difficiles, à assurer l'auto-alimentation familiale. Cette grande capacité d'adaptation et cette flexibilité des agricultures paysannes, associées à des stratégies de pluriactivité et d'échange, sont finalement les meilleures garanties de leur stabilité, et donc de leur capacité à assurer dans le temps la réponse au besoin alimentaire, mais également au besoin de production de richesses pour la collectivité, d'emploi en milieu rural, de qualité et de diversité du milieu naturel, ainsi que de préservation des écosystèmes et des paysages...

Une politique de sécurité alimentaire devrait donc promouvoir ces agricultures paysannes et des systèmes de production familiaux diversifiés, et, pour cela, définir des outils et politiques d'appui.

Des contraintes fortes à lever

La sécurité alimentaire de ces populations et leur capacité à nourrir d'autres acteurs ruraux et urbains sont intimement liées à l'accès aux ressources :

- accès à la terre en premier lieu ;
- accès à l'eau, d'autant plus convoitée qu'elle devient rare, avec une concurrence

accrue entre ses usages agricoles et l'alimentation des villes en pleine expansion, et des activités minières et industrielles ;

- accès aux sources de financement de l'activité agricole alors que les subventions sont inexistantes – contrairement aux pays du Nord – et que l'accès au crédit par le système bancaire traditionnel reste très difficile pour les petits producteurs ;
- accès à la technologie et à l'assistance technique (recherche, vulgarisation agricole, etc.)

L'agriculture paysanne doit aussi faire face à des conditions d'échange inégales sur les marchés. Aux distorsions qui tiennent à la coexistence de plusieurs types d'agriculture et à la segmentation géographique dans le pays même, s'ajoutent souvent les effets « baissiers » de la présence de l'aide alimentaire internationale (6). Enfin, la globalisation des échanges, avec ses nombreuses normes, ne se présente pas, à court terme, comme une chance pour le petit producteur du Sud.

Il est évident que « les produits alimentaires ne sont donc pas des produits marchands comme les autres » (7). Il faut ainsi reconnaître que la sécurité alimentaire, qui est une responsabilité fondamentale des pouvoirs publics, ne peut être assurée par le seul marché. Cette remise en cause des politiques libérales qui régissent aujourd'hui les échanges implique un rôle accru des sociétés civiles du Nord et du Sud, pour défendre des propositions dans les négociations en cours, notamment à l'OMC, sur les modes de production, de distribution et de commercialisation au niveau local, régional ou international.

**Agriculteurs et
Vétérinaires sans frontières**
www.avsf.org

(6) Marché du riz en Haïti, du poulet en Afrique de l'ouest...

(7) Document de référence du CFSI, 2000.